Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Génie Climatique, veuillez visiter :
bp-genie-climatique.fr/annales-sujets-et-corriges

LA CONDITION FEMININE
ENTRE ESCLAVAGE ET LIBERATION

SOMMAIRE

Document 1 : extrait de la préface de 1842 de George Sand pour Indiana.

Document 2 : photo extraite de l'ouvrage d'Amnesty International intitulé Ces femmes que l'on détruit, 2001.

Document 3 : extrait de l'ouvrage précité.

Document 4 : extrait du roman d'Ahmadou Kourouma Allah n'est pas obligé.

Document 5 : article du figaro daté du 8 octobre 2002, « Le sexe de l'emploi » écrit par Nadège Forestier.

VOUS RENDREZ LA FEUILLE DE PAPIER MILLIMETRE JOINTE AVEC VOTRE COPIE

ACADEMIE DE NICE **SESSION 2003**

Brevet Professionnel : EQUIPEMENTS SANITAIRES
Epreuve : Expression française et Ouverture sur le Monde

Durée ! 3 heures **coef : 3** **feuille 1/8**

Document 1 : extrait de la préface de l'édition de 1842 d'Indiana de George Sand ; édition Gallimard, 1984, pages 46 et 47.

Ainsi, je le répète, j'ai écrit *Indiana*, et j'ai dû l'écrire ; j'ai cédé à un instinct puissant de plainte et de reproche que Dieu avait mis en moi, Dieu qui ne fait rien d'inutile, pas même les plus chétifs êtres, et qui intervient dans les plus petites causes aussi bien que dans les grandes. Mais quoi ! celle que je défendais est-elle donc si petite ? C'est celle de la moitié du genre humain, c'est celle du genre humain tout entier ; car le malheur de la femme entraîne celui de l'homme, comme celui de l'esclave entraîne celui du maître, et j'ai cherché à le montrer dans *Indiana*. On a dit que c'était une cause individuelle que je plaidais ; comme si, à supposer qu'un sentiment personnel m'eût animé, j'eusse été le seul être infortuné dans cette humanité paisible et radieuse ! Assez de cris de douleur et de sympathie ont répondu au mien pour que je sache maintenant à quoi m'en tenir sur la suprême félicité d'autrui.

Je ne crois pas avoir jamais rien écrit sous l'influence d'une passion égoïste ; je n'ai même jamais songé à m'en défendre. Ceux qui m'ont lu sans prévention comprennent que j'ai écrit *Indiana* avec le sentiment non raisonné, il est vrai, mais profond et légitime, de l'injustice et de la barbarie des lois qui régissent encore l'existence de la femme dans le mariage, dans la famille et la société. Je n'avais point à faire un traité de jurisprudence, mais à guerroyer contre l'opinion ; car c'est elle qui retarde ou prépare les améliorations sociales. La guerre sera longue et rude ; mais je ne suis ni le premier, ni le seul, ni le dernier champion d'une si belle cause, et je la défendrai tant qu'il me restera un souffle de vie.

Ce sentiment qui m'animait au commencement, je l'ai donc raisonné et développé à mesure qu'on l'a combattu et blâmé en moi. Des critiques injustes ou malveillantes m'en ont appris plus long que ne m'en eût fait découvrir le calme de l'impunité. Sous ce rapport, je rends donc grâce aux juges maladroits qui m'ont éclairé. Les motifs de leurs arrêts ont jeté dans ma pensée une vive lumière, et fait passer dans ma conscience une profonde sécurité. Un esprit sincère fait son profit de tout, et ce qui découragerait la vanité redouble l'ardeur du dévouement.

Document 2 : photo extraite de Ces femmes que l'on détruit, les éditions francophones d'Amnesty international, 2000 ; page 56



Sierra Leone : cette femme de trente-huit ans a eu le bras coupé par des rebelles qui ont attaqué sa ferme en 1997. © Jenny Matthews/Network

Document 3 : extrait de l'ouvrage précédemment cité, page 57.

Torturées pendant les conflits armés

Pendant tous les conflits armés sur lesquels Amnesty International a enquêtés en 1999 et en 2000, des actes de torture contre les femmes ont été signalés, notamment des viols. La torture des femmes vaincues par les soldats est une longue histoire : une histoire de soumission, de terreur et de revanche. Les conflits armés ne sont pas seulement des affrontements entre hommes sur des champs de bataille, ni des opérations de destruction visant indifféremment des personnes des deux sexes. Les informations, qu'elles soient recueillies par des organisations de défense des droits humains ou par des tribunaux nationaux et internationaux, montrent que les femmes sont prises pour cible du fait de leur sexe et que les formes de violences qui leur sont infligées sont généralement spécifiques à leur sexe.

Dans les conflits armés, les femmes sont souvent torturées en raison de leur rôle d'éducatrices et en tant que symboles de leur communauté. Ainsi, pendant le génocide perpétré au Rwanda en 1994 et le conflit en ex-Yougoslavie, des femmes tutsi, musulmanes, serbes, croates et kosovares ont été torturées parce qu'elles appartenaient à un groupe ethnique, national ou religieux particulier.

La plupart des exactions commises contre les femmes lors des conflits armés comprennent des sévices sexuels. La violence sexuelle constitue souvent un épouvantable prologue ritualisé conduisant au meurtre. En République démocratique du Congo, un grand nombre de femmes tuées au cours de la dernière reprise du conflit (1999-2000) auraient été retrouvées complètement nues et auraient présenté des signes de viol.

Document 4 : extrait du roman Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma, éditions du seuil, 2000 ; page 22

Excision *: n.f., ablation rituelle du clitoris, pratiquée chez certains peuples.*

Personne dans le village de Togobala ne savait d'avance dans quelle savane aurait lieu l'excision. Dès les premiers chants des coqs, les jeunes filles sortent des cases. Et, à la queue leu leu (queue leu leu signifie à la file l'un après l'autre), elles entrent dans la brousse et marchent en silence. Elles arrivent sur l'aire de l'excision juste au moment où le soleil point. On n'a pas besoin d'être sur l'aire de l'excision pour savoir que, là-bas, on coupe quelque chose aux jeunes filles. On a coupé quelque chose à ma mère, malheureusement son sang n'a pas arrêté de couler. Son sang coulait comme une rivière débordée par l'orage. Toutes ses camarades avaient arrêté de saigner. Donc maman devait mourir sur l'aire de l'excision. C'est comme ça, c'est le prix à payer chaque année à chaque cérémonie d'excision, le génie de la brousse prend une jeune fille parmi les excisées. Le génie la tue, la garde comme sacrifice. Elle est enterrée sur place là-bas dans la brousse, sur l'aire de l'excision. Ce n'est jamais une moche, c'est toujours parmi les plus belles, la plus belle excisée. Ma maman était la plus belle des jeunes filles de sa génération; c'est pourquoi le génie de la brousse avait choisi de la retenir pour la mort.

Document 5 : « le sexe de l'emploi » article écrit par Nadège Forestier, paru dans le Figaro du 8 octobre 2002, supplément spécial femme, page 8.

Le sexe de l'emploi

Nadège Forestier

Désormais, travailler n'est plus une exception, ni un droit, pas plus qu'une revendication. C'est tout simplement la norme. Le nombre de femmes au foyer diminue de jour en jour. En 1990 encore, selon l'Insee, 27 % des mères de un ou deux enfants vivant en couple restaient à la maison, elles ne sont plus que 20 % aujourd'hui à choisir cette vie familiale. L'énorme majorité – 80 % – est active.

Le dernier recensement montre qu'en 2001, sur une population totale de 30 millions de femmes vivant en France, 12 millions étaient actives. Elles sont presque aussi nombreuses à travailler que les hommes : avant 25 ans, un quart des femmes et un tiers des hommes travaillent. De 25 à 49 ans, 80 % des femmes et 90 % des hommes sont actifs et, après 50 ans, 65 % des femmes et 80 % des hommes.

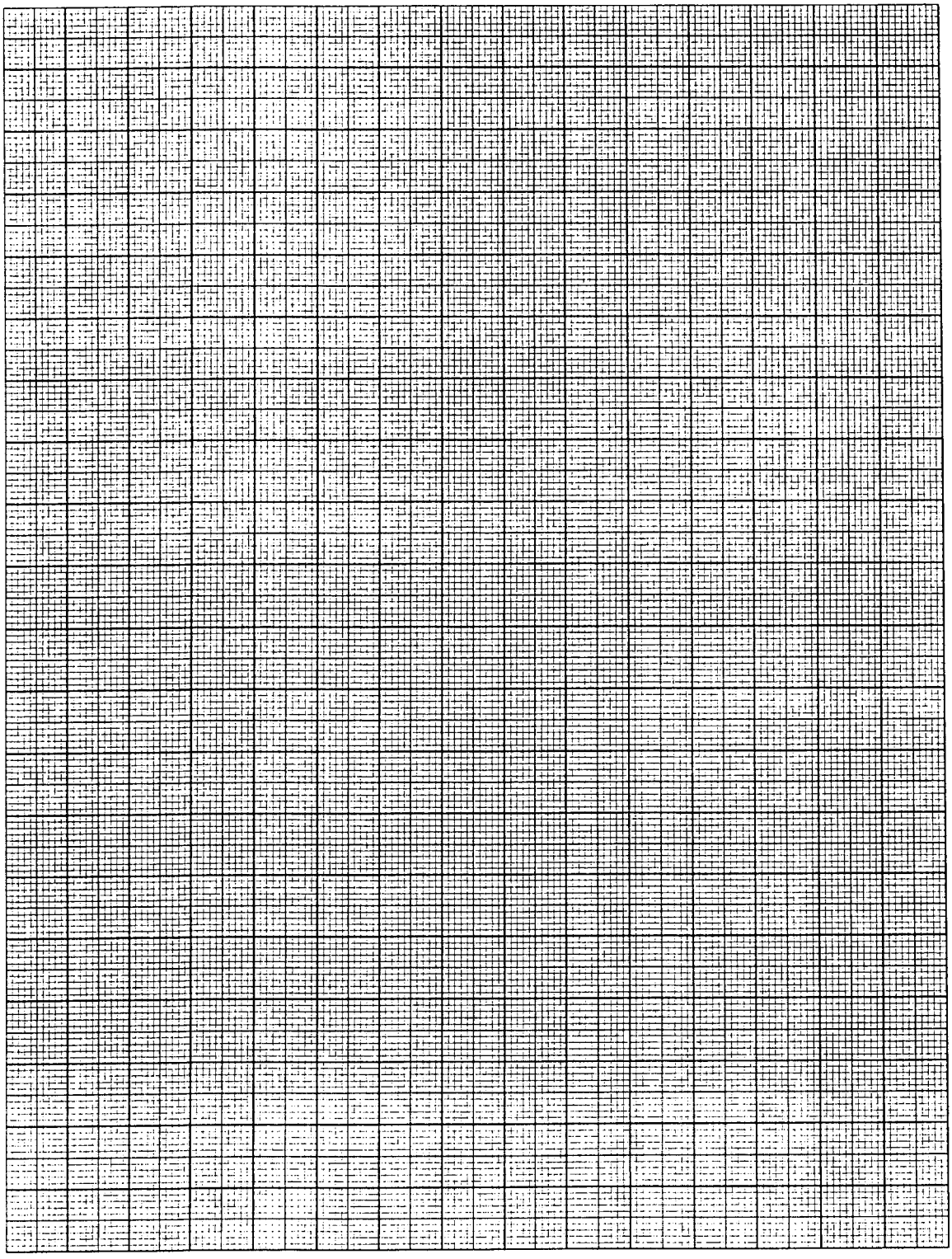
Reconnues comme légitimes dans la vie des entreprises, elles ont moins le sentiment de devoir prouver sans cesse qu'elles sont compétentes. Pour autant, les inégalités demeurent. Elles sont plus nombreuses au chômage (10,7 % d'entre elles contre 7,12 % des hommes). Plus nombreuses aussi – un tiers – à occuper des emplois à temps partiel. Certaines choisissent de travailler moins pour mieux organiser leur vie de famille, mais 8,5 % l'acceptent car elles ne peuvent pas faire autrement. 2,5 % seulement des hommes sont dans une telle situation.

Dès l'école, filles et garçons ne sont pas sur la même ligne de départ. Plus appliquées, les premières obtiennent plus facilement leur bac (82 % contre 77 %) et sortent plus diplômées du système éducatif. Leurs choix sont différents. Les premières préfèrent souvent les études secondaires longues et les études supérieures alors que les seconds optent plus fréquemment pour l'apprentissage, un BEP ou un CAP.

Les vieux clivages, même atténués, restent vivaces : les filles s'orientent vers les activités de services, la mode ou la communication. Elles sont encore nombreuses dans la comptabilité, le secrétariat ou les services sociaux alors que les métiers techniques (électronique, maintenance, automobile) les rebutent toujours. La fonction publique et la sécurité d'emploi qu'elle offre les attirent, et depuis quelques années elles sont légèrement plus nombreuses que les hommes à être employées par l'Etat.

Les postes à haut niveau restent néanmoins l'apanage de la gent masculine. Selon le rapport Genisson publié en 1999, on ne compte en Europe que 7 % de femmes parmi les cadres dirigeants et 34 % parmi les cadres.

Pourtant, les grandes entreprises sont de plus en plus nombreuses à leur donner leur chance. Témoin L'Oréal chez qui 58 % des futurs managers recrutés chaque année dans le monde sont des « managères ».



QUESTIONS

Document 1 :

1) Quel est le genre de ce texte ? Qui l'a écrit ?
2) Dans quel but ?
3) Quels arguments évoque l'auteur pour justifier que l'on devrait plus se préoccuper de la condition féminine ?
4) Dans quels domaines, selon l'auteur, des progrès doivent-ils être faits pour améliorer la condition féminine ?

Documents 2 et 3 :

5) Quels types de sévices sont perpétrés sur les femmes pendant les conflits armés ?
6) Pour quelles raisons sont-elles des victimes alors qu'elles ne participent pas aux combats ?

Document 4 :

7) a – Comment peut-on qualifier la pratique de l'excision ?
   b – Justifiez votre réponse en relevant un exemple dans le texte.
8) Relevez dans le texte une phrase qui montre le caractère rituel de cette pratique.
9) a – Relevez une comparaison dans le texte.
   b – Expliquez-la.

Document 5 :

10) En quoi peut-on dire que les femmes sont arrivées à une certaine égalité sociale en France ? Quelles sont les limites de ces progrès ?
11) La lecture de cet article met en lumière des choix scolaires et professionnels différents selon les deux sexes. Relevez-les.
12) Construisez un graphique en barres sur la situation des femmes et des hommes en âge de travailler (activité ou chômage) à partir des données chiffrées contenues dans l'article.

Synthèse

13) Dans un texte argumenté d'une trentaine de lignes, contenant une introduction, un développement et une conclusion, vous donnerez votre point de vue sur les exactions commises contre les femmes en France et dans le monde et proposerez des solutions visant à l'amélioration de leur condition.
    Vous vous appuierez sur le dossier et vos connaissances.
    Il sera tenu compte de la présentation, de la lisibilité, de l'orthographe et de la qualité de l'expression.

Législation :

14) Qu'est-ce que le conseil des prud'hommes ?
    Quel est son rôle ?

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.